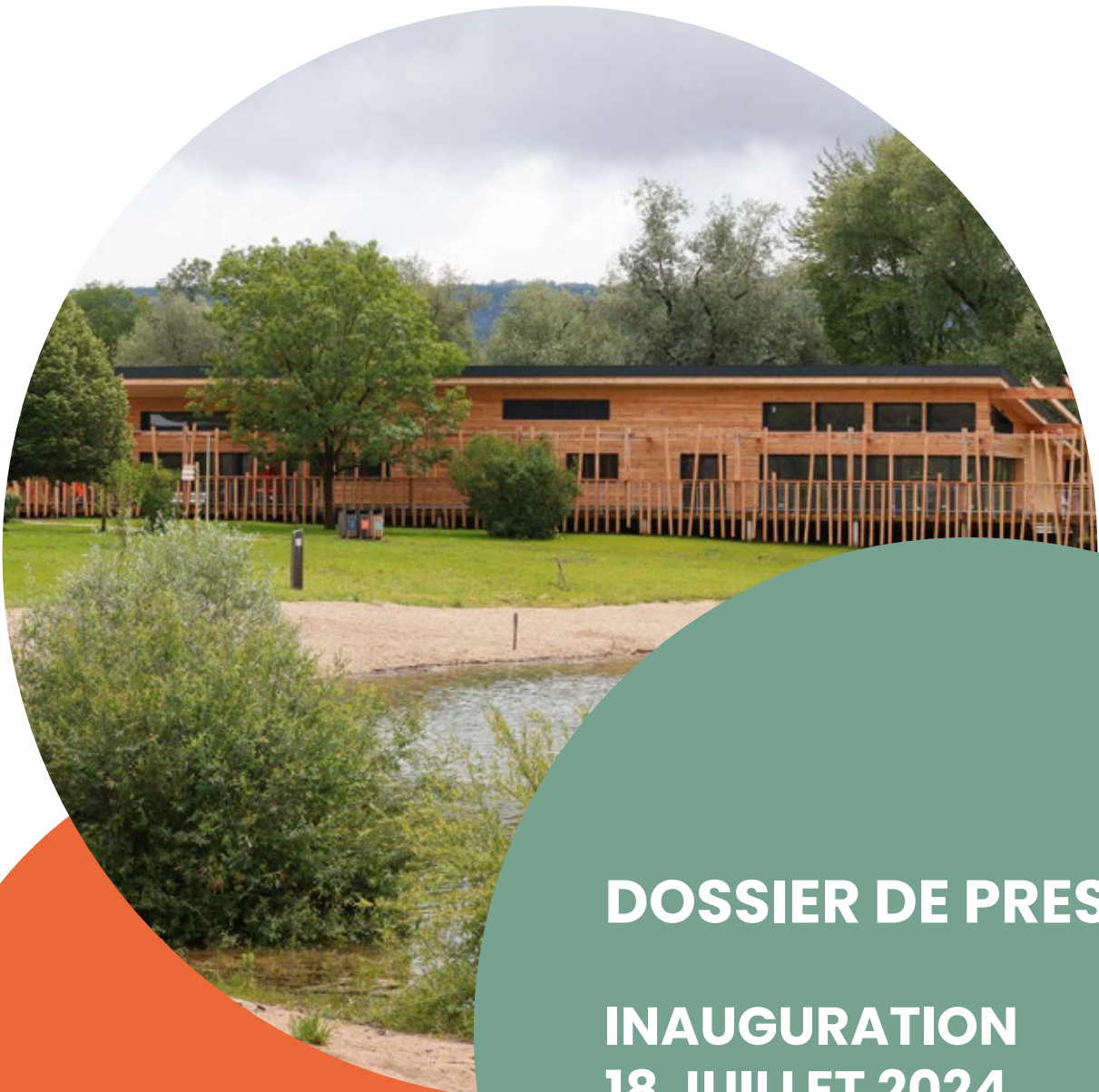




LES LACS D'OSSELLE

base nature du
grand besançon



DOSSIER DE PRESSE

**INAUGURATION
18 JUILLET 2024**

UNE BASE DE LOISIRS RECONFIGURÉE POUR LES GRAND BISONTINS ET LES TOURISTES

UN PROJET AMBITIEUX

La base, complètement revisitée, offre un lieu de baignade et un espace de loisirs accessibles à toutes et tous, dans un cadre naturel superbe. **Grand Besançon Métropole porte ce projet**, de sa conception à la réalisation, puisque la collectivité est à la fois maître d'ouvrage et maître d'œuvre. Ces aménagements, d'intérêt communautaire, offrent de nouveaux services pour les Grand Bisontins et permettent de développer notre offre touristique.

L'**ambition** de GBM est double :

En faire une base de loisirs et de détente à l'attention de l'ensemble des Grand Bisontins

Celle-ci est intégrée à la **démarche Grandes Heures Nature de valorisation des activités outdoor**. La base propose des activités nautiques au grand public, baignade surveillée, mais aussi restaurant, snack, camping... Elle est un lieu de départ de randonnées, dont le Grand Tour de Besançon à VTT. GBM a contracté avec le club Besançon Triathlon qui utilise la base pour des entraînements et y organise chaque année une manche de la Coupe du Monde de Para-triathlon.

Contribuer à l'attractivité de notre destination écotouristique

La base d'Osselle reconfigurée propose une offre d'accueil enrichie, pour la clientèle de proximité à la recherche de lieux de vacances proches et celle en itinérance sur l'Eurovélo6.

Cet équipement vient renforcer l'offre et l'attractivité touristique de ce secteur de l'agglomération, qui comprend déjà la Grotte d'Osselle sur la commune voisine de Roset-Fluans, un des sites touristiques majeurs du Doubs.

La base n'est également qu'à une quinzaine de kilomètres de la Saline Royale d'Arc et Senans, site inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Destinée aux Grand Bisontins comme aux touristes, **chacun pourra y venir pour s'amuser, découvrir et se ressourcer, grâce à des activités variées et évolutives au cours des saisons.**

UN SITE NATUREL D'EXCEPTION À PRÉSERVER

Le site d'Osselle est depuis longtemps le reflet d'une étroite cohabitation entre l'Homme et la Nature.

La base est située dans un méandre du Doubs qui compte **cinq plans d'eau**, issus de l'extraction de granulats, elle est longée par une portion du canal Rhin-Rhône. L'eau est ainsi omniprésente. La base est par ailleurs entourée d'espaces agricoles (prairies, haies et cultures) et naturels (**zone Natura 2000** de la vallée du Doubs), riches en faune et en flore. Un caractère naturel qu'il était essentiel de sauvegarder.

Le projet de développement du site intègre la nécessaire préservation et valorisation de ce patrimoine culturel et naturel qui le compose et définit son identité.

Les aménagements préservent l'environnement naturel et le cadre paysager du site - une exigence qui s'est matérialisée au cours des différentes étapes du projet.

Cette vision est partagée par les habitants d'Osselle-Routelle, les acteurs locaux et tous les partenaires.

UN PROJET PARTENARIAL

La définition du projet a été conduite dans le cadre d'une démarche participative associant en particulier les habitants d'Osselle-Routelle.

Tout au long du projet, des rencontres ont été organisées, à Grandfontaine en 2018, à Osselle-Routelle en 2019 et 2022, et à plusieurs reprises avec les membres du conseil municipal de la commune d'Osselle-Routelle.

La commune, avec l'appui de GBM, a mis en place dès 2017 :

- des ateliers participatifs ouverts aux habitants,
- un cahier d'acteurs en mairie, donnant lieu à des contributions d'habitants et d'associations.

GBM a également organisé des rencontres avec les associations intéressées par le site.

L'ensemble de ces contributions ont été remises au bureau d'études en charge de la programmation.

Une enquête publique sur le projet s'est déroulée en 2022, elle a reçu un avis favorable.



LES DIFFÉRENTES PHASES DE TRAVAUX

LES BÂTIMENTS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS INAUGURÉS CE 18 JUILLET

Après avoir défini le projet et veillé à sa cohérence avec les documents stratégiques qui guident l'action de la collectivité (PLU de la commune, PPRI pour la prévention des risques d'inondation, autorisations d'urbanisme et environnementales), est venue la phase de réalisation. Nous y travaillons depuis 2022.

Intervention sur les bâtiments à compter de septembre 2022 :

- Déconstruction des bâtiments existants
- Construction d'un **bâtiment d'accueil multiservices de 800m²** : accueil/billetterie, espace de stockage, local vélos, sanitaires et douches du camping, snack-restaurant, deux WC public.
- Construction d'un **poste de secours**

Réorganisation des espaces extérieurs à compter de septembre 2023 :

- Réaménagement de la RD13 en entrée de site, en concertation avec les services du Département,
- Aménagement du parking principal à l'entrée du site (places PMR, vélos, motos) de 100 places,
- **Création d'un nouveau parking de 300 places** à l'arrière du site en structure terre - pierre enherbée (non revêtue) et d'une voie d'accès à ce parking (sablé stabilisé),
- Pose de réseaux, de signalétique et signalisation, de mobilier d'éclairage, de nombreux arceaux vélos supplémentaires,
- **Création de cheminements PMR** en béton poreux à l'intérieur de la base et du camping,
- **Travaux d'espaces verts** portant sur l'organisation d'espaces de détente agrémentés de nouvelles plantations,
- **Création d'une aire de stationnement (9 places) et d'une aire de services pour les camping-cars**, et 37 emplacements sont à la disposition des campeurs,
- Implantation de 4 **toilettes écoresponsables** (toilettes sèches à lombricompostage).



LES FUTURS DÉVELOPPEMENTS

Le projet prévoit à l'arrière de la base côté Doubs :

Dans la partie interne à la base (clôturée) :

- **L'agrandissement de la zone de baignade / plage** et de l'arrière de la base pour apporter de la respiration entre les espaces, ainsi qu'une aire de jeux complémentaire

Dans sa partie externe à l'arrière du site :

- **Un tampon végétal** entre la base et la zone agricole cultivée dans la continuité du parking aménagé. Cette zone végétalisée accueillera un disc golf (le joueur de disc golf lance un disque (frisbee) à la force du bras avec pour objectif d'atteindre des paniers)
- Le **remodelage des berges du lac Prost**,
- Un **sentier d'interprétation** autour du lac Prost et Corvée, avec retour sur pontons au-dessus de l'eau

GBM souhaiterait pouvoir débuter les travaux à l'automne 2025 en vue de la saison 2026.

La réalisation de cette phase 2 est à ce jour encore conditionnée aux acquisitions foncières dans le cadre de négociations et de la déclaration d'utilité publique en cours et aux prescriptions de fouilles archéologiques attendues de la part de la DRAC suite au diagnostic conduit.

COÛT DU PROJET ET FINANCEMENTS

Coût total du projet : 5 700 000 HT

Total des subventions : 1 499 577 €

- Région : 600 000 € notifiés
- Département : 599 577 € notifiés
- Union européenne (FEDER) : 300 000 € sollicités

Financement GBM : 4 200 423 €



DES AMÉNAGEMENTS POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Le projet a été élaboré avec le **souci constant de limiter au maximum les impacts sur l'environnement.**

UN PROJET QUALITATIF POUR RESPECTER L'ENVIRONNEMENT ET LES PAYSAGES

L'impact du projet sur la qualité environnementale et paysagère du site a été jugé globalement faible à modéré dans l'étude d'impact qui a été conduite par le cabinet Sciences Environnement.

Le projet architectural a répondu aux exigences de :

- rationalisation des surfaces construites et de leur implantation : bâtiments sur pilotis, nivellement très limité s'adaptant à la topographie locale, choix d'une architecture s'intégrant au paysage
 - recherche d'une qualité architecturale à travers également l'anticipation des normes environnementales : le bâtiment BEPOS est conforme à la RE 2020, non encore obligatoire à la date du projet, rendu possible grâce à l'utilisation de matériaux biosourcés privilégiés
- ossature porteuse en charpente et bardage bois, isolation en laine de bois), l'isolation renforcée, l'installation de panneaux photovoltaïques, etc...**

UN IMPACT FAIBLE EN TERMES D'IMPERMÉABILISATION DES SOLS

Les voiries et parkings sont réalisés en revêtement poreux pour limiter l'imperméabilisation. La gestion des eaux pluviales est prise en compte via des noues enherbées.

Le projet n'entraîne que 340 m² supplémentaires de sol imperméabilisé par rapport à l'existant, pour l'ensemble des aménagements du projet qui concernent : le réaménagement du carrefour, la démolition/reconstruction du bâtiment principal, l'aire de services pour camping-cars, le poste de secours et les douches extérieures.

UN IMPACT MODÉRÉ SUR LA CONSOMMATION DES TERRES AGRICOLES

Les conclusions de l'étude préalable agricole menée par la Chambre d'Agriculture, indiquent que l'impact direct permanent du projet sur l'agriculture est jugé modéré. Avec les mesures compensatoires proposées (mesures compensatoires collectives), l'impact résiduel du projet sur l'agriculture est jugé acceptable. La CDPENAF (Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) a émis un avis indiquant notamment le caractère pertinent et proportionné de la compensation collective.

Sur les 4,6 ha impactés (demandé au foncier) : le projet porte dans sa phase 2 sur :

- la constitution d'un espace de transition avec la zone cultivée en renforçant le caractère naturel et végétal à l'arrière du site : plantations d'arbres, de haies,
- l'aménagement d'un sentier d'interprétation, outil de sensibilisation et découverte environnementale, et d'un équipement léger (parcours de disc golf) afin de favoriser la répartition des flux.

UN IMPACT MAÎTRISÉ EN TERMES DE CONSOMMATION D'EAU

Suite à l'analyse conduite avec l'appui de la direction Eau et Assainissement de Grand Besançon Métropole et à des visites de sites notamment dans le département (station de Métabief, aire A36), il a été décidé d'équiper la plage de toilettes écoresponsables sous forme de toilettes sèches à lombricompostage, afin de maîtriser les consommations en eau.

PRISE EN COMPTE DU RISQUE D'INONDATION

Le site est en zone inondable et doit respecter la hauteur de la crue centennale. Les constructions ne doivent pas entraver les eaux en cas d'inondations, d'où des **bâtiments sur pilotis.**

PRISE EN COMPTE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Le chantier a été conduit dans le cadre d'un **calendrier d'intervention compatible avec la biodiversité**, avec l'évitement des sites à cumul de forts enjeux et l'adaptation des périodes de coupe des arbres.

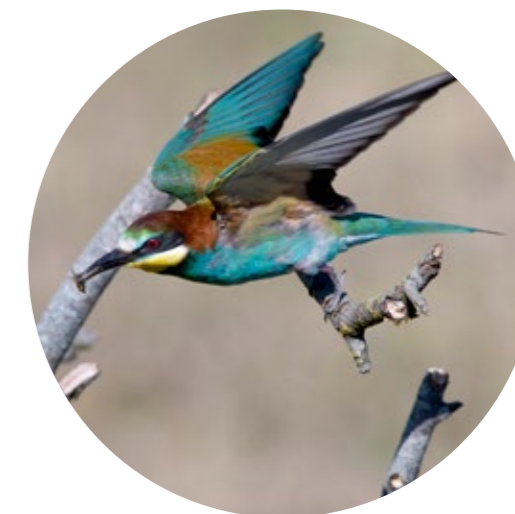
La présence du castor d'Europe, espèce protégée au niveau national dont l'existence était déjà connue sur le secteur, a été recherchée dans le cadre des investigations de terrain diligentées pour les besoins de l'étude d'impact.

Sa présence a été détectée le long du Doubs, à l'ouest et au sud - ouest du plan d'eau Morbier.

Les berges du Doubs et ce secteur sont donc préservés et ne font pas l'objet de travaux. Les aménagements envisagés

dans le cadre du projet se situent ainsi à une distance suffisante pour éviter des désagréments significatifs aux castors et à leur habitat.

Le suivi des espèces protégées sera intégré dans le plan de gestion environnementale de la zone qui sera mis en place courant 2024/2025.



UN PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE

GBM souhaite mettre en place un plan de gestion environnementale (même en l'absence d'obligation réglementaire). Il est prévu sur une durée de 5 ans renouvelable, et portera sur l'ensemble du site et de ses composantes.

Le cabinet d'étude qui sera retenu pour la réalisation de ce plan de gestion aura pour objectif de définir un programme pluriannuel d'actions de préservation, de sensibilisation et de valorisation pour maintenir la qualité environnementale et naturelle du site, à court, moyen et long termes. Il préconisera à la fois des mesures de suivi mais également des mesures d'évaluation et de contrôle. Il sera force de propositions sur la méthode et le périmètre. Il associera les partenaires locaux et les expertises nécessaires.

UN ÉQUIPEMENT ACCESSIBLE

La base dispose de 10 places de parking pour les personnes à mobilité réduite (au-delà de la réglementation) et les équipements leur sont accessibles: camping, restaurant, plage via l'aménagement d'un cheminement jusqu'à l'eau et la mise à disposition d'un tire à l'eau, les sanitaires publics d'entrée de site.

Le groupe d'expert d'usage du CCAS est associé tout au long du projet pour apporter conseils et recommandations. Suite à leur dernière visite, des améliorations sont d'ores et déjà projetées pour 2025.

La base est labellisée Accueil Vélo depuis 2022. GBM, en partenariat avec son gestionnaire, étudie la possibilité de solliciter les labels Tourisme & Handicap et Pavillon bleu.

LA MISE EN GESTION

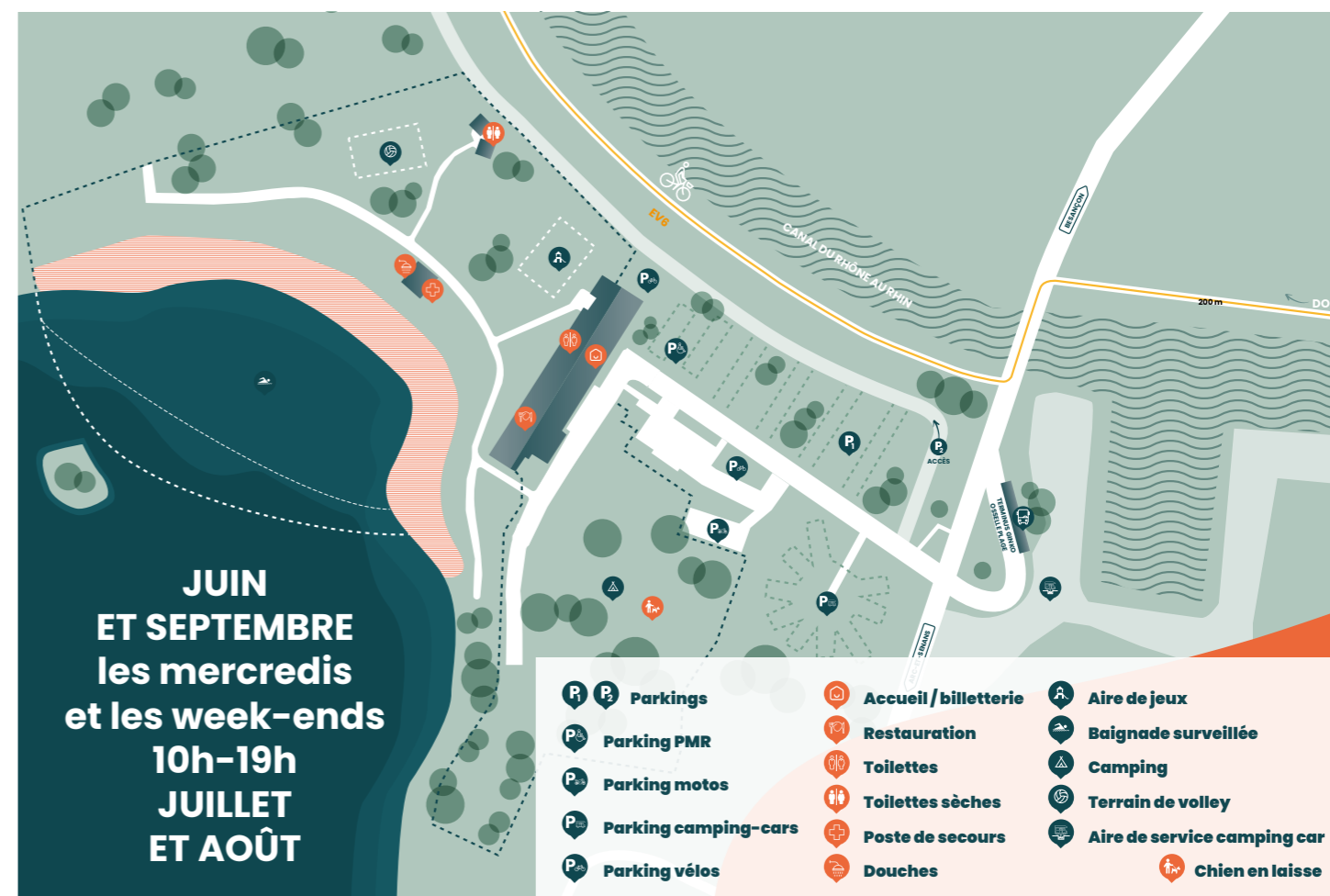
La gestion de la base de loisirs, de l'aire de camping-cars et du camping a été confiée à l'association Profession Sports Loisirs 25 (marque commerciale Woka Loisirs), spécialiste de la gestion de ce type d'équipements, via un marché de prestation de deux ans renouvelable deux fois.

La gestion du restaurant a été confiée pour trois ans, dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire, à la SAS Pignon, représentée par son Président Adrien ROGNON (gérant de Pizzeria Piano Besançon) et son directeur Sylvain PIGUET (gérant de l'Ô Restaurant à Besançon). Les deux chefs bisontins ont proposé un projet axé sur une cuisine qualitative à base de produits locaux, en phase avec la démarche écotourisme du territoire, et une ouverture sur l'année entière.

SAISON 2024

OUVERTURE ET TARIFS

Ouverture à compter du 8 juin et jusqu'à fin septembre



**JUIN
ET SEPTEMBRE
les mercredis
10h-19h
JUILLET
ET AOÛT**

TARIFS PLAGE

Enfant* de moins de 3 ans	Gratuit
Enfant*/Adolescent (3 à 18 ans), étudiant et demandeur d'emploi **	4 €
Adulte	5 €
Carte 10 entrées : Adulte	40 €
Carte 10 entrées : Enfant*/Adolescent de 3 à 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi**	30 €
Abonnement saison*** : Adulte (carte nominative)	70 €
Abonnement saison*** : Enfant*/Adolescent (carte nominative) de 3 à 18 ans, étudiant et demandeur d'emploi **	44 €
À partir de 18 h : tarif unique	2 €

Week-end manifestation « TRIVAUBAN » organisée par Besançon Triathlon	Gratuit
Personne en situation de handicap ** et accompagnant(s)	Gratuit
Détenteur(s) d'un Besançon Pass Tourisme en cours de validité	3 €/personne
Carte Avantages Jeunes (sur présentation de la carte nominative) valable toute la saison	1 entrée gratuite pour 1 entrée payante
Entrée centre de loisirs Gratuité pour l'animateur dans la limite de 1 à 8 enfants	3 €/enfant

* Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés dans l'eau par un adulte responsable (cf. règlement intérieur).

** Sur présentation d'un justificatif : carte d'étudiant, carte de demandeur d'emploi, carte d'invalidité.

*** Période d'ouverture de la base de loisirs.



LES SERVICES

RESTAURANT/SNACK :

Ouverture du snack le 10 juillet
et du restaurant le 16 juillet

Fermés le lundi

Contact et réservation :

contact@lesbordsdulac.fr
ou 03 81 25 35 09

AIRE DE CAMPING-CAR :

Ouverte 24h/24 toute l'année

Contact : osselle@woka.fr

ou 06 52 03 73 83

CAMPING :

Ouverture du 8 juin au 30 septembre

Réservation : osselle@woka.fr

ou 06 52 03 73 83



ANIMATIONS ESTIVALES

PROPOSÉES PAR :

WOKA LOISIRS

06 52 03 73 83

osselle@woka.fr

FÉDÉRATION DE PÊCHE DU DOUBS

06 78 31 52 46

<https://federation-peche-doubs.org/animation-peche-nature-federation/>

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

de Franche-Comté

03 81 50 43 10 – 06 98 95 45 13

franche-comte@lpo.fr

MISSION LOCALE DU BASSIN D'EMPLOI DE BESANÇON :

kaftruck@milobfc.fr

ACCÈS / DESSERTE

ADRESSE :

Les lacs d'Osselle • 60 Grande Rue
25320 OSSELLE ROUTELLE

COORDONNÉES GPS :

47°08'20.4"N, 5°51'07.9"E

MODES DOUX ET TRANSPORT COLLECTIF SONT À PRIVILÉGIER :



- Depuis Dole, Besançon :
via l'Eurovélo6 (piste cyclable en site propre),
anneaux vélos sur place



- Ligne 56 et ligne saisonnière
« Ginko Osselle Plage » :
Au départ de Besançon
(pôle d'échanges de Micropolis,
quai ligne 56) à Osselle-Routelle Plage
(tarification Ginko)



- En voiture, la base d'Osselle est desservie
par la RD13, située à la sortie d'Osselle,
direction Byans sur Doubs.



TOUTE L'ACTUALITÉ

 ossellepage

 osselle_plage

Direction de la Communication
Grand Besançon Métropole - Juillet 2024
Imprimerie municipale 

© Fédération départementale
de pêche - LPO C. Mauvais -
E. Chatelain - G. Lignier - JC Sexe.

